

**MISSION LOCALE BESANCON****EXERCICE 2009****RAPPORT FINANCIER****1 - DUREE DE L'EXERCICE**

La période concernée par les comptes annuels est de 12 mois.

**2 - ACTIVITE MISSION LOCALE****21 - LE COMPTE DE RESULTAT**

Le compte de résultat présente les postes principaux suivants :

. des produits courants de fonctionnement pour	1.605.120 €.
. des charges courantes de fonctionnement pour	1.579.636 €.
<hr/>	
soit un RESULTAT COURANT positif de	25.484 €.
. des produits exceptionnels pour	20.499 €.
. des charges exceptionnelles pour	21.495 €.
Fonds dédiés	3.000 €
<hr/>	
Soit un RESULTAT COMPTABLE positif de	21.488 €.
	=====

**211 - Les Produits**

Les produits sont constitués par :

**a) Les subventions d'exploitation**

. subventions de l'ETAT et organismes publics en ACTIVITE PRINCIPALE	616.805 €.
* en numéraire (dont 99.960 FSE objectif 3)	597.202 €.
* en nature	19.604 €.
. subventions des collectivités locales	443.536 €.
- Conseil Général du Doubs	
* en numéraire	17.600 €.
* en nature	0 €.
- Communauté d'agglomération GB	
* en numéraire	152.000 €.
* en nature	91.768 €.
- Conseil Régional	
* en numéraire (dont 7.912 € Connexion P3)	182.168 €.

. subventions liées à des actions spécifiques		433.239 €.
- Etat et organismes publics (dont FSE : 78.500 €.) (dont HCJ 30.100€)	215.758 €.	
- Région de Franche Comté	55.464 €.	
- CAGB	29.116 €.	
- Ville de Besançon	9.250 €.	
- Autres organismes (dont FSE PLIE : 38.112€)	123.650€.	
		<hr/>
Total		1.493.580 €.

b) Les produits annexes

. Produits correspondants à des remboursements de charges

- produits reçus en contrepartie de salaires, charges sociales et formation du personnel	68.796 €.
- Autres remboursements	1.775 €.

total	70.571 €.
-------	-----------

c) <u>Transfert de charges</u> (dont 11.000 €. provenant duPAEJ)	11.000 €.
---	-----------

d) <u>Reprise des provisions pour risques et charges</u>	29.682 €.
--	-----------

e) <u>Produits financiers</u>	287 €.
-------------------------------	--------

<b>TOTAL DES PRODUITS COURANTS</b>	<b>1.605.120 €.</b>
------------------------------------	---------------------

f) Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels correspondent à la quote part de subventions d'investissement reprise dans l'exercice pour	8.652 €.
Produits cession éléments d'actif	1.380 €.
Autres	10.467 €.
Total des produits exceptionnels	<hr/> 20.499 €.

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1.625.619 €.</b>
---------------------------	---------------------

212 - Les charges

Les charges sont constituées par :

a) Les charges liées à la gestion générale de l'Association		431.321 €.
- Consommations	86.380 €.	
- Services extérieurs	260.482 €.	
- Impôts et taxes	84.459 €.	
b) Les charges de personnel		1.110.675 €.
. Rémunérations brutes ML (hors PAEJ)	757.571 €.	
. Personnel extérieur mis à disposition	19.604 €.	
. Charges sociales	288.233 €.	
. Autres charges de personnel	45.266 €.	
Tickets restaurants		
c) les charges de gestion courantes		2.186 €.
Pertes sur créances irrécouvrables		
d) Les dotations aux provisions et aux amortissements		34.855 €.
. Dotation aux amortissements des éléments d'actif immobilisé	22.838 €.	
. Dotation aux provisions pour risques d'exploitation (départ retraite)	5.858 €.	
pour risques d'exploitation	6.159 €.	
e) Les charges financières		600 €.

<b>TOTAL DES CHARGES COURANTES</b>	<b>1.579.637 €.</b>
------------------------------------	---------------------

f) Charges exceptionnelles		21.494 €.
----------------------------	--	-----------

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1.601.131 €.</b>
--------------------------	---------------------

<b>ENGAGEMENTS A REALISER/FONDS DEDIES</b>	<b>3.000 €.</b>
--	-----------------

213 - Résultat positif

La différence entre les produits et les charges constatés se traduit par un résultat positif de 21.487,91 €.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de 21.487,91 € au compte « réserve générale d'intervention » pour la totalité.

## 22 - LE BILAN

### 221 - Les investissements

Au cours de l'exercice, les investissements se sont élevés à 19.661 €. représentant notamment :

- du matériel administratif	18.537 €.
- du mobilier	1.124 €.

Les amortissements pratiqués s'élèvent à 22.838 €

### 222 - Situation des subventions d'investissements

Le montant des subventions non encore rapportées au résultat de l'exercice s'élève à 25.290 €.

### 223 - Situation des fonds propres

Au 31 Décembre 2009, les fonds propres s'élèvent à 336.614 €.

### 224 - La situation financière

La situation financière s'est améliorée au cours de l'exercice 2009 malgré les délais de règlements de certaines subventions encore très longs.

Parmi les postes du bilan au 31 Décembre, on peut relever les postes suivants

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>écarts en €.</u>
. <u>Créances</u>	502.703 €.	508.318 €.	-5.615 €.
. <u>Dettes</u>	314.070 €.	263.749 €.	+50.321€.
Ecart	+188.633 €.	+244.569 €.	-55.936 €.
. <u>Trésorerie disponible</u>			
- placements	0 €.	10.524 €.	-10.524 €.
- courant	113.840 €.	7.462 €.	+106.378 €.
	113.840 €.	17.986 €.	+95.854 €.
	=====	=====	=====

## 23 - LES FAITS MARQUANTS

Dans les comptes annuels, certaines prestations en nature figurent en produits et en charges. Il s'agit notamment des prestations fournies par :

- la CAGB pour une somme de 91.768 €.

représentant :

. des services informatiques	7.260 €.
. les loyers et charges Rue de la Cassotte (y compris ceux du CYBERESPACE)	84.508 €.

L'ANPE a mis du personnel à la disposition de la MISSION LOCALE, la valorisation de cette mise à disposition s'élève à 19.604 € au titre de 2009.

Une partie des subventions reçues dans le cadre des correspondants CEFI (22.125€) a été redistribuée au Comité de Quartier de St Ferjeux.

La subvention reçue dans le cadre des CIVIS FIPJ à destination des jeunes, a été comptabilisée en compte de tiers et ne figure pas dans le compte de résultat.

Les subventions accordées au titre des fonds sociaux européens s'élèvent globalement à 216.572 €. soit :

- . 99.960 €. (Subvention ETAT ACTION CIVIS-FSE Objectif 3)
- . 78.500 €. (Subvention ETAT – Correspondants CEFI-FSE Objectif 3)
- . 38.112 €. (PLIE référents – FSE Objectif 3)

### Au titre des investissements :

En 2009, une subvention d'un montant de 6.315 € a été accordée par le CONSEIL REGIONAL afin de financer le nouveau standard téléphonique et un caméscope.

### Au titre du fonctionnement :

L'exercice s'est caractérisé par :

- Un montant de subventions conventionnées par le FSE pour 216.572 €uros ; le paiement de ces subventions reste tardif.
- L'arrivée du nouveau directeur à compter d'avril 2009
- La mise en place d'une nouvelle organisation par pôles d'activité, la nomination de trois chefs de service et d'un chargé de projet
- Le règlement des litiges salariaux existants
- L'embauche de 4 CAE PASSERELLE et d'un infographiste /webmaster
- Le départ en formation CEFI de trois salariés.

## 24 – PERSPECTIVES 2010

Le compte de résultat prévisionnel présente les postes principaux suivants :

- |                                       |              |
|---------------------------------------|--------------|
| - des produits de fonctionnement pour | 2.367.358 €. |
| - des produits de fonctionnement pour | 2.394.330 €. |

soit un déficit prévisionnel de -26.972 €

Il sera proposé d'imputer ce déficit sur les réserves du Fonds Mutualisé.

L'exercice 2010 devrait être caractérisé par :

### Au titre du fonctionnement :

- Mise en place du plan de relance avec renforcement des effectifs, embauches de CDD (CAE) prévues.
- Développement de nouvelles actions dans le cadre du FSE
- Mise en œuvre des actions du Haut Commissariat à la Jeunesse (HCJ).

### Au titre des investissements :

- Remplacement d'ordinateurs et de mobilier de bureau.

### 3) ACTIVITE PAEJ

#### 31 – LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat présente les postes principaux suivants :

. des produits courants de fonctionnement pour	118.242 €.
. des charges courantes de fonctionnement pour	118.023 €.
soit un RESULTAT BENEFICIAIRE de	220 €.
. des charges exceptionnelles pour	1.801 €.
. des produits exceptionnels pour	1.643 €.
Soit un résultat exceptionnel de	-158 €.
Soit un résultat bénéficiaire de	62 €.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de 61,67€ au compte « report a nouveau » pour la totalité.

#### 311 - Les produits

Les produits sont constitués par

a) subventions d'exploitation	62.396 €.
b) produits annexes et transferts de charges	4.968 €.
c) reprises amortissements et provisions (reprise de provisions sur soldes de subventions FSE non versées)	50.878 €.
d) produits exceptionnels	1.643 €.

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>119.885 €.</b>
---------------------------	-------------------

#### 312 - Les charges

Les charges sont constituées par

a) les charges liées à la gestion générale du PAEJ	21.774 €.
b) charges de personnel (y compris charges sociales)	43.773 €.
c) Impôts et taxes	1.264 €.
d) les dotations aux amortissements (333 €)	333 €.
e) autres charges (Soldes de subventions FSE non versées entièrement provisionnées)	50.878 €.
f) charges exceptionnelles	1.801 €.

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>119.824 €.</b>
--------------------------	-------------------

### 313) Résultat

La différence entre les produits et les charges constatés se traduit par un résultat bénéficiaire de 62 €.

## 32 - LE BILAN

### 321 - Les investissements

Au cours de l'exercice, aucun investissement n'a été réalisé.

Les amortissements pratiqués s'élèvent à 333 €.

### 322 - La situation financière

Le PAEJ est géré directement par la mission locale.

Son bilan ne présente aucune trésorerie distincte, mais uniquement un compte de liaison avec la comptabilité Mission Locale d'un montant au 31 décembre 2009 de 35.278 €.

### 323 - Situation des fonds propres

Au 31 Décembre 2009, les fonds propres de l'activité PAEJ s'élèvent à -27.081 €.

## 33 - FAITS MARQUANTS

- Fin de l'activité PAEJ en Mars 2009
- Ruptures conventionnelles avec deux des salariées du PAEJ
- Embauche d'une salariée au sein de l'activité MISSION LOCALE

Fait à BESANCON,

Le Trésorier.